



Amicale CNL "Guide des Montagnes"  
8 allée Pierre Gaspard  
94400 Vitry-sur-Seine

Collectif Stop antenne relais Vitry-sur-Seine  
Membre de l'Association nationale Robin des Toits  
collectif.stopantenne.vitry@gmail.com  
<https://sites.google.com/site/stopantennevitry/>



Association des parents d'élèves FCPE  
Ecole Paul Langevin  
ape.langevin.vitry@gmail.com

## Communiqué de presse

### **Vitry-sur-Seine : les quartiers de la Cité des Montagnards et du Moulin-Vert se mobilisent contre les antennes-relais à côté des crèches et des écoles**

L'Amicale CNL « Guide des Montagnes », le Collectif Stop antenne relais Vitry-sur-Seine, membre de l'Association nationale Robin des Toits et l'Association des parents d'élèves FCPE de l'école Paul Langevin appellent à **un rassemblement contre les antennes-relais Free mobile et SFR**, installées **sans aucune concertation** avec les riverains, **à proximité immédiate de crèches, d'écoles et de centres de PMI**, dans les quartiers des Montagnards et du Moulin-Vert, le **samedi 08 juin 2013 à 14h00** au pied de la **Cité des Montagnards, 24 rue Camille Blanc, non loin du mail du 8 mai 1945**.

Ce sera l'occasion pour nous de réaffirmer au **Maire de Vitry-sur-Seine**, au **Président du Conseil général** et au **Préfet du Val-de-Marne**, aux **baillieurs sociaux** (Valophis habitat 94, Semise) et aux **opérateurs de téléphonie mobile**, notre opposition résolue à ces antennes **qui mettent en danger la santé de nos enfants** et de dénoncer une nouvelle fois **l'opacité et l'absence de dialogue** qui ont entouré ces installations.

Si la réalisation des mesures des ondes électromagnétiques de l'antenne du Moulin-Vert, arrachée à la Mairie de Vitry suite à une mobilisation citoyenne exemplaire, constitue un premier pas dans la prise en compte des revendications des habitants, elle ne règle rien sur le fond. Il existe désormais suffisamment d'indices sur **la nocivité de ces ondes** (classées comme « **agent peut-être cancérigène** » par l'Organisation mondiale de la santé en 2011, au même titre que le bisphénol-A, le chlordécone, les vapeurs d'essence ou la laine de verre) pour que **la santé des enfants** fréquentant les crèche, les centres de PMI et les écoles situés à côté, **ne soit pas bradée**.

Nous demandons également, conformément à la **résolution 1815 du Conseil de l'Europe** (2011) :

- **Une véritable concertation** entre tous les acteurs du dossier : **riverains, opérateur, bailleurs sociaux, Mairie Conseil général et Préfecture du Val-de-Marne** pour rechercher des solutions alternatives, **intelligentes et respectueuses de la santé des habitants**.
- Une véritable **protection des populations fragiles** (enfants et personnes malades) avec la **limitation de la puissance de ces antennes** au-dessous du seuil de dangerosité (estimé à 0,6 volt par mètre par la littérature scientifique) et le **contrôle régulier** par des organismes de mesure **indépendants** des opérateurs de téléphonie mobile **du respect de cette limitation**.

***C'est par notre mobilisation que nous avons fait bouger la Mairie de Vitry-sur-Seine,***

***C'est par notre mobilisation que nous ferons bouger les antennes-relais !***

***Le 8 juin, tous unis contre l'antenne-relais !***